

Section des statistiques

par Cécile Arnaud*

Cette réunion a été l'occasion de présenter brièvement les statistiques disponibles sur les bibliothèques universitaires en vigueur dans quelques pays : au Canada, au Danemark, en Italie, en Norvège, en Pologne, en Slovaquie, en Suède et en Grande-Bretagne.

Quelques précisions de nos collègues étrangers ont retenu l'attention. En Grande-Bretagne, il n'y a pas de système statistique au niveau national ; c'est une association professionnelle qui, depuis vingt ans, rassemble des données

* Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, sous-direction des bibliothèques.

recueillies auprès de directeurs de bibliothèques universitaires qui veulent bien participer au réseau. Paradoxalement, une telle compétition s'est engagée entre les universités britanniques car certains présidents d'universités refusent de communiquer ces statistiques de crainte qu'elles donnent une mauvaise image de leur établissement. La presse établit, en effet, régulièrement le classement des meilleures universités à partir de différents indicateurs qui comprennent en particulier la qualité des services offerts par la bibliothèque de l'université.

Les États-Unis apparaissent comme le pays où les informations concernant l'usage des médias électroniques est le mieux pris en

compte. Deux associations collectent les statistiques sur les bibliothèques universitaires et spécialisées. Depuis vingt ans, l'Association of Research Libraries établit un rapport annuel qui couvre plus de 100 bibliothèques. L'enquête adressée aux bibliothèques comprend notamment des questions sur l'usage des nouvelles technologies. Pour les bibliothèques médicales et juridiques, un document est publié séparément. Il existe, par ailleurs, un bilan des rémunérations offertes aux professionnels. Les bibliothèques universitaires font l'objet chaque année d'un classement qui reflète en hausse ou en baisse les performances de l'établissement. La seconde grande association, l'Association of College and Research Libraries, publie des

études sur 151 bibliothèques et présentent des données sur l'utilisation du WEB. Au niveau fédéral, l'annuaire statistique porte sur 3 000 bibliothèques universitaires, qui répondent à près de 70 questions annuellement, y compris depuis peu sur les médias électroniques.

En Allemagne, l'Institut des bibliothèques allemandes (Deutsches Bibliotheksinstitut) est chargé de la collecte systématique des données qui font l'objet d'une publication annuelle : Deutsche Bibliotheksstatistik (DBS). Teil B : Wissenschaftliche Bibliotheken Deutsches Bibliotheksinstitut Berlin¹. Le manque d'indicateurs sur les médias électroniques est regretté mais les bibliothécaires espèrent parvenir à les éditer dans un futur proche.

Quant à la Pologne et à la Slovaquie, il a

1. Il est possible de consulter ces documents au centre de documentation de la Sous-direction des bibliothèques (1, rue d'Ulm 75 005 Paris - Tél. : 01 55 25 23 32).

été signalé que les bibliothèques publiques avaient été les premières bibliothèques à établir des indicateurs car il s'agissait pour elles de justifier leur utilité. Les bibliothèques universitaires s'y sont mises elles-aussi alors qu'elles n'étaient jusqu'à présent guère habituées à de telles démarches, à l'exception du recueil de données comptables, puisqu'elles comp-taient sur le financement de l'Etat. Elles se préparent donc à concevoir des questionnaires fondés sur les recommandations de l'UNESCO et à former les bibliothécaires en conséquence.

Séance publique organisé sur le thème des « statistiques relatives aux documents électroniques et aux nouveaux services », trois contributions, dont la version papier est publiée dans les *Booklets*², ont apporté un éclairage sur ce sujet d'actualité. Tout

2. Ces interventions sont présentées dans le Booklet 6 d'IFLA 97, Division of management and technology, section on statistics, p. 29-37.

d'abord, Aase Lindahl a rapporté comment, en attente de la révision de la norme ISO 2789 : 1991, les bibliothèques danoises ont mis en place au niveau national un cadre pour collecter des statistiques sur les services électroniques qui reste dans l'esprit des normes internationales. Edward T. O'Neill, représentant d'OCLC (Online Computer Library Center), a décrit la méthode d'échantillonnage adoptée pour collecter des pages Web entre juin et septembre 1997 et tenter de déterminer les caractéristiques des documents qui circulent sur le réseau. Peter R. Young, représentant de la US national commission on libraries and information science, a répertorié les difficultés rencontrées pour mesurer les services électroniques et a essayé de définir quels sont les besoins d'information relatifs aux services électroniques tels que le calcul du type de transaction, des temps d'accès, des coûts et des types d'usages.